



La Lettre de l'eau

Numéro 1 - décembre 2021



Jérôme Guillem
Maire de Langon



Patrick Pujardieu
Conseiller municipal
délégué à l'eau
et à l'assainissement

La Régie de l'eau de Langon est heureuse de vous adresser le 1er numéro de sa toute nouvelle Lettre de l'eau. Au-delà de la fourniture annuelle et obligatoire du rapport sur la qualité de l'eau, cette nouvelle publication que vous recevrez deux fois par an avec votre facture traduit notre volonté d'être au plus près de nos abonnés, de vous informer sur les efforts consentis par nos équipes pour améliorer nos performances afin de garantir la qualité et la sécurité de l'eau, de maîtriser son prix et de lutter contre les fuites sur notre réseau. C'est en vous associant à notre démarche, en vous donnant des clés pour mesurer les enjeux auxquels nous sommes confrontés, que nous vous confortons dans votre statut d'usagers – citoyens. La mise en place d'un nouveau Portail de l'eau (voir page 2) va dans le même sens. C'est ensemble, dans une véritable proximité, que nous progresserons.

C'est aussi en cela que le choix d'une régie locale prend tout son sens !

LA DATE

Le 19 janvier 2022

Langon, Ville nature, vous engage, vous aussi à économiser l'eau. Ce sera bon pour la planète... et pour votre porte-monnaie. Pour vous y aider, venez le 19 janvier prochain entre 14h et 16h au Kiosque (20 cours des Carmes, à l'angle de l'avenue Arthur Gibaud) récupérer gratuitement un kit économiseur d'eau composé de deux petits mousseurs à poser sur vos robinets.

Résultat : une petite réduction du débit à peine perceptible et pourtant efficace.

Post-it

On reste en contact !

Une immense majorité des abonnés de l'eau peuvent recevoir des messages d'alerte par mail ou SMS. Pour éviter toute interruption de ce service très rassurant, n'oubliez pas de prévenir immédiatement la régie de tout changement d'email ou de numéro de téléphone portable.

507 794 m³

LE CHIFFRE

C'est l'eau consommée par les Langonnais en 2020, soit en moyenne 102.38 m³ par abonné (point de distribution). C'est mieux que la moyenne nationale qui s'établit à 120 m³. Mais c'est moins bien que l'année précédente (+10.6%). Rien d'alarmant cependant. N'oublions pas que 2020 fut marquée par deux longues périodes de confinement : les Langonnais sont restés chez eux et en ont souvent profité pour jardiner, ranger, faire de grands ménages... autant d'activités gourmandes en eau. Mais sur le long terme, la tendance reste bonne ces dernières années, avec un maintien du niveau des prélèvements pourtant conjugué à une augmentation du nombre d'abonnés. Poursuivons sur cette lancée : économiser l'eau est bon pour la planète.



RÉGIE, VOUS AVEZ DIT RÉGIE ?

La flambée des tarifs enregistrée cet automne sur le gaz, le fioul et les carburants ont permis à des collectivités de mettre en avant les bonnes performances enregistrées par leurs régies. A Langon, c'est la distribution de l'eau qui bénéficie de ce mode de gestion d'un service public, évitant ainsi une délégation ou une concession à un opérateur privé.

Réaffirmé par la nouvelle équipe municipale de Langon élue en 2020, ce choix présente d'incontestables avantages :

1 Des tarifs plus compétitifs



Un juste prix est pratiqué pour garantir la qualité et la pérennité du service, mais sans bénéfices ou dividendes à verser. La preuve à Langon, le prix du m³ (hors assainissement qui n'est pas assuré par la Régie) est à 1.58 € contre 2.12 € pour la Métropole bordelaise (- 25%).

Pour un foyer avec une consommation annuelle moyenne de 120 m³, cela représente une économie de 66 €.

2 Une plus grande proximité



Les agents qui entretiennent, gèrent et modernisent le réseau au quotidien sont à Langon. C'est un gage inestimable de réactivité et de rapidité d'intervention quand un incident se produit. C'est aussi l'assurance d'être toujours les premiers – pas de liste d'attente – à bénéficier d'un chantier ou d'une amélioration !

3 Une gestion plus citoyenne



Nos élus ne délèguent pas les décisions importantes à des opérateurs privés. Ces derniers privilégient parfois la seule rentabilité, au détriment de la protection de l'environnement, de la gestion raisonnée de la ressource ou de la qualité de service aux usagers.



LES BRANCHEMENTS PLOMB

Les agents du service de l'eau en auront bientôt fini avec le remplacement des branchements en plomb. Il en va du bien être des Langonnais dans le respect des règles sanitaires. A l'horizon 2024, les 80 restants cours des Fossés et Sadi Carnot auront disparu. Engagée en 2013, cette campagne fastidieuse et coûteuse de rénovation du réseau concerné (1 200 branchements des années 1900 dans le centre-ville) aura donc duré 10 ans. Un nécessaire étalement pour des raisons budgétaires et faire coïncider autant que possible les chantiers avec d'autres travaux pour réduire la gêne occasionnée aux riverains. Dans la grande majorité des cas, les remplacements ont été effectués directement par la Régie, alliant ainsi efficacité et économie.

NOUVEAU : UN PORTAIL DE L'EAU POUR LES ABONNÉS



La Régie de l'eau de Langon vient de se doter d'un Portail Internet (eau.langon33.fr). Celui-ci facilitera grandement les démarches des abonnés (ouverture de contrat et résiliation, mise en place du prélèvement, transmission du relevé de compteur...) et leur apportera 24h sur 24 toutes sortes d'informations utiles (consommations, historique des factures ...).

Lors de votre première visite sur ce nouveau portail, il vous faudra vous inscrire. Munissez vous pour cela de votre numéro de contrat et du mot de passe qui figurent en haut de votre facture jointe à cette Lettre de l'Eau.